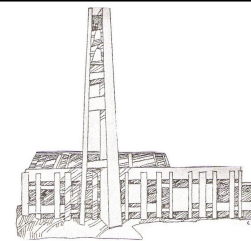




Région luthérienne de Paris

**Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy**



<p>Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : EELF.StMarc.conseil@gmail.com</p>	<p>Eglise Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org</p>
<p>Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p>École du dimanche Le dimanche pendant le service divin</p>

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1272 – 40^{ème} année – du 6 au 26 février 2017

Lectures bibliques :

5 février 2017 (5e dimanche du temps de l'Église) : Esaïe 58, 5-10 ; 1 Corinthiens 2, 1-5 ; Matthieu 5, 13-16
12 février 2017 (6e dimanche du temps de l'Église) : Deutéronome 30, 15-20 ; 1 Corinthiens 2, 6-10 ;
Matthieu 5, 17-37
19 février 2017 (7e dimanche du temps de l'Église) : Lévitique 19, 51-2,17- ; 1 Corinthiens 3, 16-23 ;
Matthieu 5, 38-48
26 février 2017 (fête de la Transfiguration) : Exode 24, 12.15-18 ; 2 Pierre 1, 16-21 ; Matthieu 17, 1-9

Vie de notre paroisse

jeudi 9 février	<i>Culte de maison</i> à 14h chez Mme Courbin. <i>Réunion des moniteurs et monitrices de l'école biblique</i> à 19h00 à l'église Saint-Marc.
samedi 25 février	<i>Inauguration des nouveaux locaux du temple de Palaiseau</i> à 17h. <i>Groupe des jeunes de Massy et Palaiseau</i> à 19h au temple de Palaiseau.
dimanche 26 février	<i>Sortie des jeunes de l'école biblique et du catéchisme.</i>

Merci

Merci à tous les paroissiens qui nous ont aidés à assurer l'intendance de la célébration œcuménique le vendredi 20 janvier. Ce fut un moment de prière vécu dans l'unité et continué dans la convivialité.

Merci à Dieu

La richesse des manifestations pour la semaine de l'unité des chrétiens, célébration œcuménique du vendredi 20 janvier qui a réuni plus de 100 personnes à St-Marc, petit-déjeuner œcuménique le samedi 21 organisé par nos frères baptistes des Cèdres, échange de chaire avec la paroisse de Chilly-Mazarin chez nos frères catholiques le soir du samedi 21, prolongé le lendemain à St-Marc avec la prédication du Père Luc Oswald puis le repas paroissial qui a réuni protestants et catholiques de Massy et de Chilly, s'est encore accrue de l'échange de chaire entre la Pasteure Dominique Hernandez de la paroisse de la vallée de Chevreuse à Palaiseau, qui a présidé le culte à St-Marc le 29 janvier, et notre Pasteur Frédéric Fournier, qui en même temps présidait le culte à Palaiseau.

Que Dieu soit remercié pour susciter ainsi la fraternité dans la grande famille de Jésus-Christ.

Merci de la famille Nifenecker

Notre sœur Violette et sa famille remercient la paroisse pour l'affection manifestée lors de la cérémonie d'adieu à Pierre le 14 Janvier. Violette sera ravie de continuer à recevoir des visites à l'EHPAD Korian Les Coteaux de l'Yvette, à Bures-sur-Yvette, après le récent culte de maison.

Sortie des jeunes de l'école biblique et du catéchisme

Les jeunes de Massy, Palaiseau et Robinson, après le culte et un repas tiré des sacs, visiteront la synagogue de Massy à 14h00 le dimanche 26 février. Les parents et les personnes intéressées sont les bienvenues. Par

contre, le plan vigipirate nous impose de donner la liste des enfants et une copie des cartes d'identité des adultes qui seront présents à la sortie. Les documents doivent être donnés au plus tard le dimanche 19 février au pasteur qui les transmettra au président de la synagogue. Se renseigner auprès des monitrices, moniteurs ou du pasteur.

Pour les jeunes, cette visite sera une formidable occasion d'évoquer les racines juives de notre foi et de développer un esprit de tolérance.

Inscription comme membre de l'association paroissiale

Vous êtes nouveau dans la paroisse ou vous n'avez pas reçu en 2016 de convocation à l'Assemblée Générale. Il est encore temps de vous inscrire comme membre de notre association pour participer aux décisions et aux votes qui ont lieu lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le dimanche 19 mars à l'issue du culte. Comment faire ? Rien de plus facile : demander le formulaire à un conseiller et le remplir.

Nouvelles de l'association d'entraide AESMMA

- Une des familles réfugiées que nous suivons depuis plusieurs années, en collaboration avec l'association AGAPE de Palaiseau, a récemment vu sa situation administrative se stabiliser. Nous en sommes heureux. Les deux familles que nous aidons actuellement, de retour à Massy, nous ont rejoints le 22 janvier pour partager le repas paroissial et participer à la tombola avec la joie de quelques lots et cadeaux, surtout pour les enfants.

- L'association et des dons spécifiques récoltés le 22 janvier ont aussi permis d'aider ponctuellement une famille pour l'achat de timbres fiscaux pour ses titres de séjour.

- N'oublions pas la date du 23 avril pour le repas CASP : comme l'an passé, nous accueillerons une trentaine de personnes en difficulté pour leur offrir un repas, en partenariat avec AGAPE. Nous ferons une réunion d'information bientôt et nous solliciterons votre aide pour participer, préparer un gâteau ou un autre plat.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Dimanche 12 février : célébration du culte à l'Église protestante unie de Bourg-la-Reine (paroisse sans pasteur).
- Du lundi 20 au 22 février : participation à la retraite des pasteurs de l'Inspection au monastère de Saint Benoit-sur-Loire.
- Mercredi 22 février : animation du groupe de méditation chrétienne à l'Église protestante Unie de Bon-Secours.
- Samedi 25 février : participation à un stage à la Maison de Tobie sur le thème de la prière du cœur.

À noter déjà...

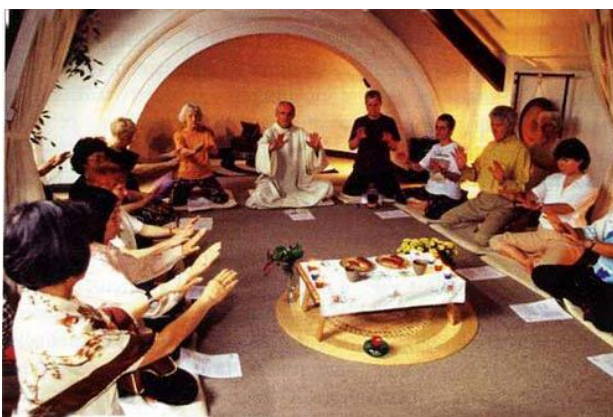
19 mars : Assemblée générale de notre paroisse à l'issue du culte.

Il est encore temps d'adhérer à notre association paroissiale si vous voulez participer au vote en 2017 (se rapprocher d'un conseiller).

À méditer

" Il est bon parfois de se laisser transformer au lieu de vouloir tout transformer . "

Benoît Billot, moine bénédictin, fondateur de la Maison de Tobie qui enseigne la méditation.



Maison de Tobie à Étioilles, fondée par le Père Benoît Billot

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony (AESMMA).